

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

ID : 074-217400795-20260423-2026_024_DEL-DE

Séance du jeudi 23 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le vendredi 10 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h11, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 11 + 4 POUVOIRS

Présents (11) : Mesdames ALEXANDRE MEYZIE Florence ; DA RUGNA Roselyne ; MARTIN Elisabeth ; BARTHELEMY Violette ;
Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; DURET Daniel, ALBANEL Xavier ; AUBIN Olivier ; ANGELLOZ-NICOUD Patrice, HIOLLE François

Pouvoirs (4) : Mme Elodie CORBINEAU donne pouvoir à Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence
Mme ROUSSEL Aurélie donne pouvoir à M. AUBIN Olivier
M. GAUTHIER Philippe donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien
Mme MAISTRE BAZIN ROY Marie-Françoise donne pouvoir à Mme MARTIN Elisabeth

Secrétaire de séance : M. ALBANEL Xavier

**DELIBERATION
N° 2026-024**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2026

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif 2026 et précise que :

Conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT, le conseil municipal peut autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7.5%

Investissement : 7.5%

Le conseil après avoir entendu le Maire et délibéré à l'unanimité des votants :

DECIDE de voter le budget primitif 2026 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et Recettes : 1 019 917,90 €

Investissement : Dépenses et Recettes : 940 367,40 €

AUTORISE le Maire à mettre en œuvre la fongibilité des crédits comme énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



Le secrétaire de séance,
Xavier ALBANEL